

Synthèse des débats du Forum de discussion

Ce document est la synthèse des échanges des professionnels du forum. Il ne s'agit donc que d'avis et de points de vue des membres de la liste de discussion.

LA QUESTION DU MOIS	Rédacteur:
<p>Peut on garantir la durabilité du gaz dans les doubles vitrages peu émissifs à lame d'argon ?</p> <p>Dans un double vitrage 4/16/4, le remplissage représente environ 1.5 l/m². Le remplissage de ce gaz inerte, donc pas dangereux (il remplit notamment les ampoules à incandescence et son impact sur les occupants est donc nul) est fait à une pression proche de celle de l'atmosphère (l'argon plus lourd que l'air est injecté par le bas du vitrage et l'excédent aspiré en haut, quand la concentration est bonne, la machine s'arrête).</p> <p>Donc la probabilité de rééquilibrage reste faible, et la durabilité sera donc une fonction du vieillissement de l'intercalaire, de ses joints et de sa porosité.</p> <p>Les mesures publiées par Saint Gobain font état de moins de 1% de perte de gaz sur des vitrages de plus de 10 ans de pose. De plus les essais en vieillissement artificiel accéléré ont conforté ces résultats, ce qui amène la norme européenne à considérer qu'un vitrage perd moins de 5 % relatifs de gaz pendant 25 ans d'installation sur un bâtiment.</p> <p>La diminution des performance au cours du temps est donc minime. C'est essentiellement la couche "faible émissivité" qui est efficace, elle diminue les pertes par rayonnement (en renvoyant les IR à l'intérieur).</p> <p>Un double-vitrage 4/16/4 blanc sans souche peu émissive donne un Ug=2,7 environ, un double-vitrage 4/16/4 Faible Emissivité air donne un Ug=1.4 W/k contre Ug=1,1 W/k avec remplissage Argon.</p>	<p>Contributeurs:</p> <p>n°7958: Frédérique BOEUF n°7959: Bijan AZMAYESH n°7960: Raphaël BOBEDA n°7962: Roland STUDER</p> <p>Illustration / Exemple :</p> <p>Renvois vers d'autres références :</p> <p>www.verreonline.fr www.vitragevir.fr www.saint-gobain-glass.fr</p>

Synthèse des débats du Forum de discussion

LES BREVES DU MOIS	
<p>Une mise en garde exagérée contres les lampes à basse consommation ?</p> <p>Le Centre de recherche et d'information indépendantes sur les rayonnements électromagnétiques (Criirem) met en cause dans une étude l'émission de champs électromagnétiques suscités par les lampes basse consommation, recommandant de ne pas les utiliser à proximité de la tête.</p> <p>L'AFE (Agence Française de l'Eclairage) réagit en publiant sont point de vue : www.afe-eclairage.com.fr/upload/doc/535.pdf</p>	<p><u>Contributions:</u></p> <p>n°7876: Marc-Antoine BRICE n°8076: Jean-Alain BOUCHET</p>
<p>Maison passive et label BBC :</p> <p>Comment passer des 15 kWh d'énergie finale par mètre carré chauffé d'une passivhaus aux 50 kWh d'énergie primaire par m2 de SHON des Bâtiments à Basse Consommation ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour le label BBC <ul style="list-style-type: none"> • m² SHON • kWep → correspond à un calcul RT 2005 avec un coefficient d'énergie primaire de 2,58 pour l'électricité • Cep = chauffage + ECS + clim auxiliaire ventilation + éclairage (valeur forfaitaire différentes que pour le label PassivHaus) - Pour le label PassivHaus <ul style="list-style-type: none"> • m² SHAB • kWep → coefficient d'énergie primaire de 2,70 pour l'électricité • 15 kWh/m²shab.an ⇒ pour les besoins de chauffage • 120 kWh/m²shab.an ⇒ chauffage + ventilation + éclairage + ECS + électricité spécifique (cuisson + électroménager + autres usages). 	<p><u>Contributions:</u></p> <p>n°8111: Yves BELMONT n°8113: Raphaël BOBEDA</p>
<p>Chauffage au bois et émissions de poussières : la solution suisse</p> <p>Du nouveau pour les équipements de chauffage au bois de petite puissance (< 35 kW) : la société RÜEGG a mis au point, avec l'EMPA, un filtre capable de retenir 60 à 90% des PM10 présentes dans les fumées. Coût actuel de l'équipement : 1 430 € TTC</p> <p>Pour en savoir plus : www.zumikron.com</p>	<p><u>Contributions:</u></p> <p>n° 7868 : François VALLET</p>

Synthèse des débats du Forum de discussion

LES ACTUALITES DU MOIS	
<p>Le site d'Energivie</p> <p>Energivie mise sur son nouveau site Internet pour convaincre et aider les internautes. On y trouve des brèves et des actualités sur les énergies renouvelables et les bâtiments économes en énergie, des informations sur les aides aux porteurs de projets et aux initiatives de tout type de public, des documents et rapports de référence sur certains aspects techniques ou réglementaires, ainsi que des fiches d'exemples d'installations.</p> <p>Interactif, ce site dispose d'un espace « petites annonces » et d'une rubrique « foire aux questions ».</p> <p>Les internautes peuvent faire part de leur expérience en saisissant leur témoignage dans la rubrique correspondant à leur profil.</p> <p>www.energivie.fr</p>	<p><u>Contributions:</u></p> <p>n° 7938 : Vesna Truchetet</p>
<p>Une centrale solaire privée va voir le jour en France</p> <p>C'est à Torreilles, une petite ville située à une dizaine de kilomètres au nord de Perpignan que doit être mise en service la première centrale privée française de production d'énergie solaire.</p> <p>La nouvelle centrale, indépendante d'EDF, devrait produire 2,3 mégawatts, l'équivalent de la consommation d'un millier de foyers, soit celle de cette petite commune des Pyrénées-Orientales.</p> <p>L'investissement, de l'ordre de 10 millions d'euros, sera amorti par la revente d'énergie à EDF au prix de 0,30 euro le kw/h, selon la législation en vigueur. L'installation sera amortie au bout de 15 ans conformément au contrat de 25 ans liant le producteur à la société de distribution.</p>	<p><u>Contributions:</u></p> <p>n° 7928 : Patrick SAUVAGE</p>